



# LE SON DE CLOCHE

2<sup>ème</sup> supplément au N°12 de Novembre 2016

des infos locales mais pas seulement !

**édito**

"Concertation, participation, initiatives citoyennes : facilitation ou frein aux projets urbains ?"

Le titre ci-dessus est emprunté à un colloque qui se tiendra prochainement à Paris. Dans notre éditorial de fin-décembre, nous répondions par avance à cette question en souhaitant "*que la mobilisation citoyenne autour du projet de centre-bourg aboutisse à une réelle concertation et soit saisie comme une chance pour instaurer à l'échelon local cette démocratie participative dont notre pays a tant besoin.*"

Nous ne sommes pas les seuls aujourd'hui à penser que les citoyens doivent être associés aux décisions qui les concernent. Un peu partout en France, des initiatives sont prises qui vont dans ce sens. Le projet d'aménagement du centre-bourg d'Orliénas était, et il peut l'être encore, l'occasion pour notre commune de s'inscrire dans ce mouvement qui va s'amplifiant.

■ B.LAPERRIÈRE et J.M. ARPI



Centrales Villageoises  
Du Pays Mornantais



Investissez dans la  
transition énergétique !

contact : 06 72 09 15 71  
paysmornantais@centralesvillageoises.fr

## AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG SORTIR DE L'IMPASSE !

**La démocratie participative, une idée qui fait son chemin...**

Récemment, un séminaire réunissant dans la Drôme près de 200 personnes, parmi lesquelles de nombreux élus communaux, parvenait aux conclusions suivantes, que nous partageons :

"De plus en plus de démarches urbaines participatives transforment la façon de concevoir l'aménagement des territoires et les programmes d'urbanisme.

Dans les projets d'aménagement de l'espace public se joue **autant l'urbain que l'humain**, il est crucial d'y susciter la **coopération** entre populations, décideurs, professionnels, **au service du cadre de vie et du bien commun**.

Les analyses et les témoignages montrent que ces processus opérationnels facilitent indéniablement l'émergence et la réalisation de **projets plus durables et partagés, plus humains.** "

**...et que des communes appliquent déjà !**

Des communes se sont déjà lancées dans ce type de démarche pour des projets comparables à celui d'Orliénas : à Grisolles (4000 habitants) dans le Tarn-et-Garonne, existe un projet pour la redynamisation du centre-bourg. Les objectifs sont le maintien de l'activité commerçante, la place du jeu dans la ville et la qualité des espaces publics. Depuis l'automne 2016 sont menés avec l'aide d'intervenants extérieurs et de médiateurs des ateliers publics et participatifs mêlant élus, habitants, commerçants et associations dans l'idée de faire émerger un groupe coopératif qui se pérenniserait sur des projets, des expérimentations, des solutions pour la vie de leur centre-bourg.

On est malheureusement loin de ce processus à Orliénas !

**Orliénas "Centre Bourg" : quels sont les faits ?**

Fin 2010 l'équipe municipale a lancé avec des cabinets d'experts une "Etude de Centralité" qui a abouti en 2011 à un pré-projet, vite mis en "couveuse" pour mettre en route le projet de vestiaire du stade de foot.

La nouvelle équipe élue en 2014 a repris les éléments précédents et travaille depuis un an sur un projet "d'aménagement du Centre Bourg", qui en a bien besoin !

Comme toujours dans le cadre de ses projets, la commune commande des études, puis des pré-projets, qui peuvent devenir des projets s'ils sont choisis par la commission ad hoc ou par le Conseil Municipal.

En juillet 2016, les élus choisissent donc parmi plusieurs un-pré projet, celui du même cabinet d'urbanisme que pour l'étude de centralité de 2011. Ils le présentent lors d'une réunion publique au début des vacances d'été, puis dans Le Lien du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016. Ils mettent en place des réunions publiques

mensuelles ouvertes à tous les habitants, "les rendez-vous Centre Bourg", mais ils y renoncent après celui du 8 novembre.

Malheureusement, le pré-projet en question a été choisi par les élus dans un ca-fouillage complexe et le conseil municipal n'a pas été appelé à se prononcer en vote public. Pour un projet qui a l'ambition de remodeler l'ensemble du Centre Bourg pour les 50 prochaines années, la prise de décision peut sembler un peu légère !

## La méthode "Centre Bourg" de la municipalité !

Tout se passe en effet comme si les élus réunissaient la population dans le seul but de leur expliquer leurs choix et leurs décisions. Des réunions d'information, certes, mais **d'information descendante**. A aucun moment, il n'a été question de concertation au sens où des propositions, des esquisses de solutions puissent émerger d'un dialogue élus/population.

Pour Orliènas Demain, la **participation** de la population est une dimension essentielle dans la conduite des projets urbains. Le dialogue entre les élus et les professionnels doit de plus en plus s'élargir en **concertation ouverte aux habitants et aux usagers**.

Du diagnostic à la maîtrise d'œuvre, des pré-projets aux travaux définitifs, **l'aménagement de l'espace public pourrait ainsi se transformer en lieu de création et d'invention, de fabrication collective et d'usages multiples**.

**Cet urbanisme participatif** réintègre la dimension humaine dans des projets vus et gérés de manière essentiellement technique par les élus et les professionnels.

En faisant du projet Centre Bourg un chantier ouvert, les élus présents et les cabinets d'urbanisme auraient pu inventer de nouvelles méthodes d'élaboration de projet dans un esprit interdisciplinaire.

## Les conséquences de cette méthode...

En réaction à la présentation du projet a émergé une **initiative citoyenne** prenant la forme d'un collectif, qui interpelle la méthode d'élaboration du projet de rénovation porté par les élus.

Comme le collectif rencontre des difficultés à se faire entendre, il décide de proposer une pétition à l'ensemble de la population, avec l'appui de commerçants qui la présentent pendant plusieurs semaines. Celle-ci recueille quelque 500 signatures.

N'était-ce pas le moment idéal pour les élus de renouer les fils, de rencontrer les représentants du collectif et de mettre en place une structure de concertation permanente ouverte à tous les habitants qui puisse rediscuter le projet de "Centre Bourg" ?

Nenni ! Les signataires reçoivent chacun une lettre de la mairie qui les invite soit à remplir un questionnaire, soit à avoir un entretien individuel avec un élu.

A une demande de présence, de dialogue, de concertation, qui est **collective** depuis le début, les élus ne proposent qu'un règlement **individuel** : ils s'enferment dans la méthode jusqu'au-boutiste de la prédominance de l'individu sur le groupe. Cette incapacité à comprendre les mécanismes de base du fonctionnement de la société et du politique est grave, aussi bien sur le plan éthique que sur le plan politique.

Une partie importante de la population s'est donc exprimée à travers cette pétition pour demander l'arrêt de la mise en œuvre du projet actuel et la mise en place d'une concertation ouverte à tous les habitants. Et paradoxalement, la municipalité choisit de ne consulter par courrier individuel que ceux qui ont déjà donné leur avis dans la pétition.

Qu'un maire s'adresse personnellement à ses administrés par courrier pour les consulter sur un projet important, pourquoi pas ? Mais alors, ce sont **tous les habitants** qui auraient dû être destinataires de ce courrier. Telle qu'elle a été menée, la démarche de la municipalité apparaît plus comme un manœuvre de diversion et de division que comme une volonté de concertation. Quels que soient le nombre et la teneur des réponses reçues, la municipalité cherchera à s'en servir pour essayer de décrédibiliser la demande des signataires et justifier ses propres choix.

Dans la profession de foi de la liste de candidats aux élections municipales que soutenait Orliènas Demain, nous écrivions déjà en 2008 "Nous jetterons les bases d'une véritable démocratie locale. La concertation, ce n'est pas informer sur ce qui va être fait. Ce n'est pas enquêter sur les besoins et proposer des solutions toutes prêtes. La concertation, selon nous, c'est faire participer tous ceux qui sont concernés à l'élaboration et au choix des solutions et, quand c'est possible, leur mise en œuvre."

Nous n'avons pas varié. Ce n'est donc pas d'abord pour son contenu que nous exprimons notre désaccord avec le projet actuel, mais pour la méthode employée pour l'élaborer et le mettre en œuvre.

Geler le projet et ouvrir une large concertation, ce serait certes prendre quelques mois de retard ; est-ce que cela n'en vaut pas la peine pour rétablir la confiance, arrêter le climat délétère qui empoisonne la commune et établir un vrai dialogue avec la population ?

■ Bernard LAPERRIÈRE et Jean-Michel ARPI

Cette édition est un second supplément à notre journal de Novembre 2016



LE PLAIN ET DANS L'ATTENTE

**CENTRE-BOURG : UN AMÉNAGEMENT SANS AMÉNAGEMENT ... POUR L'ÉCOLE !**



**VIVONS ENSEMBLE EN PAYS MORNANTAIS I**

**orliènas.demain@free.fr**

**LE SON DE LA CLOCHE**  
Journal de l'association  
Orliènas Demain

Editeur : Orliènas Demain

Responsable de publication : Pierre Garnier

Comité de rédaction : Pierre Burel, Jean-Michel Arpi, Bernard Laperrière

Contact : 04 72 31 68 03

**orliènas.demain@free.fr**

Imprimé pas nos soins  
(ce document a été tiré à 1200 ex)

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2017

N°ISSN 2107-5522

**VIVRE ENSEMBLE EN PAYS MORNANTAIS**

**MORNANTAIS**

**www.vepm.net**

**PROCHAIN**  
**CAFÉ-CITOYEN**

**VENDREDI**

**12**

**MAI**

**CAFÉ**  
**CITOYEN**



**L'HÉLIOTROPE 19H30**

**ENTRÉE LIBRE**

**BUVETTE**

**&**

**BUFFET**